

Taxes d'études et cadeaux fiscaux

Mardi, 02. février 2016

De: Commission fédérative Formation, éducation et recherche du SSP



Dave Huehn (flickr.com)

Non à une augmentation des taxes d'études dans les Hautes écoles ! Non aux cadeaux fiscaux qui menacent le financement de la formation !

Une augmentation des taxes d'études est envisagée, déclarait le 20 janvier dans le *Tages Anzeiger* Fritz Schiesser, le président du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales. Et le 24 janvier, c'est le président de l'EPFL, Patrick Aebischer, qui annonçait dans la *Schweiz am Sonntag* un doublement des taxes (de 1200.- et 2400.- francs) dans cette institution dès 2017. Ces propos rejoignent d'autres déclarations visant à augmenter les taxes dans les Hautes Ecoles (universités, EPF, HES).

La Commission fédérative Education, formation et recherche du SSP – qui réunit au niveau national des enseignant-e-s de tous les degrés ainsi que des chercheurs-euses – s'oppose fermement à une augmentation des frais à la charge des étudiant-e-s. Il en résulterait en effet un renforcement des inégalités sociales dans l'accès aux Hautes écoles (sélection par l'argent), ainsi qu'une précarisation accrue des étudiant-e-s (nécessité de multiplier les petits boulots au détriment de sa formation, endettement, ...).

En 2012, face à un projet similaire de doublement des taxes, les étudiant-e-s de l'EPFL s'étaient mobilisé-e-s et avaient obtenu l'abandon du projet. La même année, des mobilisations estudiantines avaient eu lieu dans d'autres Hautes écoles (universités de Zurich, Berne, Saint-Gall). Le SSP encouragera et soutiendra toutes les mobilisations visant à combattre les hausses envisagées aujourd'hui.

A l'opposé des tentatives visant à considérer les étudiant-

e-s comme des client-e-s et la formation comme une marchandise, le SSP se bat pour que les Hautes écoles restent un service public et reçoivent les moyens suffisants pour accomplir leurs missions. L'offensive sur les taxes va d'ailleurs de pair avec la politique de précarisation des postes (instabilité de l'emploi, notamment dans la recherche) et de restrictions des droits du personnel. Patrick Aebischer a ainsi mentionné également un gel des salaires dès 2017.

A l'appui de leur projet d'élévation des taxes, les responsables des EPF invoquent les pertes financières que leur feront subir le «Programme de stabilisation 2017-2019» du Conseil fédéral. Or ce plan d'austérité drastique, qui prévoit des coupes d'environ 1 milliard, sert à préparer le terrain aux énormes cadeaux fiscaux de la troisième Réforme de l'imposition des entreprises (RIE III).

La Commission fédérative Education, formation et recherche du SSP s'oppose au programme fédéral d'économies, notamment aux coupes dans le secteur de la formation, et rappelle la détermination du SSP à lutter contre la RIE III. La prochaine étape de cette bataille est le vote dans le canton de Vaud sur la baisse massive du taux d'imposition des entreprises (votation cantonale du 20 mars 2016, pour laquelle notre syndicat fait activement campagne pour le NON).

*Adopté dans sa séance du 30 janvier à Zurich
par la Commission fédérative Education, formation et
recherche du SSP*